

Contre l'austérité et la loi Macron

Grève demain 9 avril !

Les organisations syndicales CGT, FO, FSU, Solidaires appellent tous les salariés, les retraités et les privés d'emplois, du privé et du public à l'action et à la grève demain jeudi 9 avril prochain.

Car, alors que nous subissons les politiques d'austérité des directions d'entreprise, le gouvernement prend des mesures dictées par le patronat et les actionnaires, comme la loi Macron, dont le but est de restreindre nos droits et les dispositions du Code du travail favorables aux salariés.

Il faut profiter de ces actions du 9 avril pour exprimer notre mécontentement sur les salaires bloqués et les conditions de travail dégradées par la casse de l'emploi. Ce doit aussi être l'occasion de faire converger des revendications qui s'expriment dans de nombreux conflits sociaux actuels pour les salaires, les conditions de travail ou l'emploi, dans la Santé, la Poste, les transports routiers, le commerce, la chimie, la métallurgie (comme la SNECMA, PSA Sevelnord la semaine dernière).

Depuis des années, les salariés se serrent la ceinture : les emplois, les retraites, les salaires, les conditions de travail, le service public se dégradent. Mais le gouvernement et le patronat en veulent encore plus et préparent avec les lois Macron I et Macron II, des reculs encore plus graves.

Pourtant de l'argent pour que tout le monde vive mieux, il y en a... mais, c'est dans les poches des actionnaires qu'il est dirigé ! Les entreprises du CAC 40 ont réalisé + 30 % de profits en 2014, soit 60 milliards d'euros. Les patrons, les directeurs et hauts cadres s'augmentent : de 86% chez PSA, 43% pour les dirigeants de la banque postale. Et bien sûr, Carlos Ghosn qui a battu toute la « concurrence » avec +167% !

Ce que gouvernement et patronat préparent

Dans la loi Macron I fin avril au Sénat :

- Avec la loi Macron, le gouvernement supprime l'article 2064 du code civil, ce qui permet de faire accepter petit à petit aux salariés des contrats qui ne seront plus régis par le code du travail ou les conventions collectives.
- Les patrons pourront licencier plus vite et avec moins de risques.
- L'extension du travail du dimanche au secteur du commerce, sans obligation légale de majoration salariale, sera ensuite étendue à tous.
- Le travail de nuit maquillé en travail de soirée jusqu'à minuit ne sera plus soumis à majoration.
- Les tribunaux des prud'hommes seront remplacés par une justice patronale expéditive.
- L'inspection du travail sera mise au pas et la délinquance patronale encouragée.
- Le médecin du travail n'aurait plus l'obligation de trouver un aménagement de poste pour le salarié, ce qui ouvrirait la porte à son inaptitude et donc à un éventuel licenciement.
- La dépénalisation du délit d'entrave protégera un peu plus les patrons et moins les salariés.



Et dans les cartons du gouvernement, notamment une loi Macron II, prévue cet été...

- **Affaiblir le CDI** : Lors des futures rencontres avec les syndicats à partir d'avril, le Medef veut imposer un "contrat de projet", un CDI à durée déterminée qui prend fin quand un projet est achevé. Il veut également faciliter le licenciement des CDI au simple motif d'une baisse du chiffre d'affaire ou de la perte d'un marché pour l'entreprise.
- **Baisser les salaires et augmenter les horaires** : En échange d'un supposé maintien des emplois, les patrons pourraient flexibiliser à leur convenance les salaires et les horaires.
- **Supprimer les 35 H, les majorations et les primes** : Le gouvernement veut élargir la possibilité d'imposer des accords de compétitivité aux entreprises qui ne sont pas en difficulté et, à travers ça, remettre en cause les 35H, la durée et les horaires de travail, tout comme les majorations et les primes.
- **N'accorder la retraite à taux plein qu'à 67 ans** : En faisant des chantages sur les retraites complémentaires, le Medef exige que les salariés ne puissent pas toucher leur retraite complète avant 67 ans.
- **Restreindre gravement les droits et la protection syndicale** : Le gouvernement veut regrouper le CHSCT, le comité d'entreprise et la délégation du personnel en "conseil d'entreprise", supprimer les droits du CHSCT à poursuivre les patrons en justice pour la protection de la santé des salariés, diminuer les heures de fonctionnement des militants, mettre les organisations syndicales sous la coupe de l'employeur, afin qu'elles ne servent qu'à appliquer la politique patronale. Le gouvernement et le patronat prévoient de ne plus accorder de représentation syndicale aux salariés des petites entreprises.



Il n'y a que notre mobilisation qui puisse les arrêter : assez du blocage des salaires, de la casse de l'emploi, de la désorganisation et de la pression au travail !

La journée du 9 avril doit être la première étape du retour des salariés dans la rue pour dire tous ensemble : il y en a ras-le-bol des mesures que nous subissons, nous et nos familles.

L'austérité ça suffit !

Tous en grève et dans la rue demain 9 avril

La CGT et SUD Lardy appellent à la grève afin de participer nombreux à la manifestation du 9 avril à Paris qui partira à 13h de Place d'Italie :

Départ en car depuis le CTL à 12h (rdv devant le CE)

Inscription à la descente de la cantine

L'appel à la grève couvre toute la journée du 9 avril

Rappel : la grève, comment ça fonctionne ?

L'appel à la grève que nous lançons couvre la journée entière, il est possible pour ceux qui le veulent de se mettre en grève la totalité de la journée. Pour ceux qui veulent faire moins, c'est également possible (1H00 de grève en fin de poste pour les équipes par exemple).